



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Grande-Bretagne

Question écrite n° 69025

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le devenir de l'île Sainte-Hélène, située au milieu de l'Atlantique sud. En effet, cette île devenue historique par l'exil de l'empereur français Napoléon 1er, se trouve à 1 950 km de l'Afrique et à 2 950 km de l'Amérique du sud, appartient à la Grande-Bretagne qui attribue des subventions pour assurer la survie de cette île perdue. Cette situation mériterait une étude des autorités françaises en vue de proposer l'acquisition de l'île Sainte-Hélène à la Grande-Bretagne. Cette proposition serait justifiée par l'intérêt historique et culturel d'entretenir un lieu de mémoire d'un des plus illustres de nos personnages historiques, en gardant ce lieu dans notre mémoire et notre patrimoine national. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69025

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 2010, page 463

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)